

## COMMUNIQUÉ

Le 27 mai 2024

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : La Ville expérimente boulevard Jean-Jaurès le passage piéton du futur

### **La Ville expérimente boulevard Jean-Jaurès le passage piéton du futur**

Les services techniques viennent d'équiper un passage piéton situé boulevard Jean-Jaurès, à hauteur de la MGEN, d'un projecteur Gobo.

Le projecteur Gobo est une technologie moderne qui permet de projeter des images ou des motifs lumineux sur la chaussée.

Un projecteur Gobo fonctionne comme un projecteur de diapositive. Cela nécessite un projecteur spécifique équipé d'une ampoule LED lumineuse, d'un porte gobo (diapositive en verre technique gravée au laser avec le visuel) et d'une optique permettant la mise au point pour une projection nette. Il est possible de projeter toutes sortes de visuels : un logo, un texte, un pictogramme.

Les avantages d'un tel système sont nombreux. Il offre une sécurité accrue. Il permet de renforcer la vigilance des automobilistes en rendant le passage piéton plus visible la nuit ou par mauvais temps.

Cette innovation s'inscrit dans l'étude globale initiée en 2021 pour sécuriser le boulevard Jean-Jaurès et vient en complément des différents marquages en résine et de la modification de la géométrie des carrefours qui ont été réalisés. Elle représente une alternative intéressante à l'éclairage classique des passages piétons.

Le projecteur Gobo participe aussi à renforcer l'esthétique urbaine. Les motifs lumineux projetés apportent une touche artistique et moderne à notre environnement urbain, participant à l'embellissement de l'espace public.

Ce système est également une innovation durable. Les projecteurs Gobo utilisent des LED à faible consommation d'énergie, s'inscrivant dans la démarche de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone de la commune.

Seul bémol, le coût d'un tel système reste relativement élevé. Hors travaux de génie civil, c'est-à-dire dans la mesure où il existe déjà un mât de candélabre bien situé par rapport au passage piéton permettant de fixer le projecteur, le coût est d'environ 6000 € ttc l'unité.



Si l'expérimentation s'avère concluante, ce système pourrait équiper d'autres passages piétons notamment sur la D1005.

Contacts presse :

- Jean-Pierre AMADIO, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme, de la transition énergétique et de la mobilité [jean-pierre.amadio@ville-evian.fr](mailto:jean-pierre.amadio@ville-evian.fr) / 04 50 83 10 08
- Martial REY, directeur cadre de vie : 04 50 83 14 34 / [martial.rey@ville-evian.fr](mailto:martial.rey@ville-evian.fr)

